

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
TENUE LE 4 JUILLET 2006 À 20 H 00 AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Bonnie Feigenbaum et Messieurs les conseillers Clifford Borden, Michael Goldwax, Abraham Gonshor et David Sternthal, formant quorum sous la présidence du maire Monsieur William Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, directeur général et M^e Chantal Bergeron, greffière qui prend note des délibérations

ABSENT : Monsieur le conseiller Leon Elfassy

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Claudia Litvak – 289 Dufferin

- Dépôt d'une lettre adressée au Conseil concernant les chiens et qui demande que:
 - 1) la Ville aménage un parc pour les chiens; et
 - 2) une association de propriétaire de chiens soit formée à Hampstead.

Mme Isabelle Amzallag – 79 Cleve

- Pourquoi les tarifs des activités pour les enfants sont plus élevés à Hampstead que dans les autres municipalités?

Mme Valerie Hensby – 213 Dufferin

- Demande des renseignements concernant la présence d'un représentant du conseil municipal au conseil d'agglomération

M. Derek Stern – 17 Lyncroft

- Félicite le conseil municipal et le département des services communautaires pour la magnifique fête "Journée Hampstead".

2006-189

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition dûment présentée par le conseiller David Sternthal, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, il est UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout du point suivant :

Urbanisme

« 6.7 Désignation du conseiller Michael Goldwax sur le Comité de démolition »

Adoptée

2006-190

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Sur proposition présentée par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Clifford Borden, il est RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE les procès-verbaux de la séance publique de consultation le 5 juin 2006 et des séances du conseil des 5 et 16 juin 2006 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2006-191

DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- DE désigner le conseiller Leon Elfassy, maire suppléant, à compter du 4 juillet 2006 jusqu'à la première séance régulière du conseil municipal de octobre 2006 pour agir et exercer les pouvoirs du maire en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de ce dernier, le tout conformément à l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adoptée

2006-192

DÉPÔT - DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DU CONSEILLER MICHAEL GOLDWAX

Le conseiller municipal, Michael Goldwax, a déposé la déclaration écrite de ses intérêts pécuniaires conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

2006-193

ASSIGNATION DES PORTFOLIOS AUX MEMBRES DU CONSEIL

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Abraham Gonshor et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE les membres du conseil ont pris connaissance de leurs assignations suivantes de portfolios de la Ville de Hampstead :

Ressources humaines	William Steinberg, maire
Finance & Circulation	Clifford Borden, conseiller
Services communautaires & Communications	Bonnie Feigenbaum, conseillère
Travaux publics	Michael Goldwax, conseiller
Sécurité publique	Abraham Gonshor, conseiller
Juridique	David Sternthal, conseiller

Adoptée

2006-194

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT N° 746-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 746 - TARIFS D'ABONNEMENT APPLICABLES POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Avis de motion est donné par la conseillère Bonnie Feigenbaum qu'il y aura adoption du règlement n° 746-1 modifiant le règlement n° 746 décrétant les

tarifs d'abonnement applicables pour la bibliothèque, lors d'une prochaine séance du Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du règlement n° 746-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2006-195

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT N° 747-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 747 - TARIFS RELATIFS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

Avis de motion est donné par le conseiller Clifford Borden qu'il y aura adoption du règlement n° 747-1 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs, lors d'une prochaine séance du Conseil.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du règlement n° 747-1 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2006-196

ADOPTION – SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 727-3 MODIFIANT DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 727

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu copie du second projet de Règlement n° 727-3 et déclarent l'avoir lu ; et

CONSIDÉRANT QUE le conseil a décidé de modifier l'article 2 dudit règlement en changeant dans le tableau sous la colonne « Hauteur de toit », dans la première ligne, la hauteur de la façade par 7,9 mètres (26 pieds) au lieu de 7,6 mètres (25 pieds) ;

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller David Sternthal et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- D'adopter, avec modification, le second projet de Règlement n° 727-3 intitulé : « Règlement modifiant de nouveau le Règlement de zonage n° 727 ».

Adoptée

2006-197

DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT N° 749

La greffière a déclaré que suite à la procédure d'enregistrement qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 5569, chemin Queen Mary, de 9h00 à 19h00, le 27 juin 2006, concernant le règlement n° 749 intitulé: « Règlement autorisant un emprunt de 1 849 370 \$ pour les travaux de réfection et de resurfaçage des rues».

- le nombre de personnes habiles à voter lors du registre était de 4 907;
- le nombre de signatures des personnes habiles à voter pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 500;

- le nombre de personnes habiles à voter qui ont enregistré les mentions qui les concernent était 0;
- le règlement n° 748 est alors réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

2006-198

**AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS –
PROJET DE PLAN D’IMPLANTATION ET D’INTÉGRATION
ARCHITECTURALE (PIIA) – 17 CHEMIN BRIARDALE**

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale reçu le 27 avril 2006 montrant **des plans et élévations pour un agrandissement sur deux étages sur le côté et l'arrière de la résidence unifamiliale isolée** située au **17 chemin Briardale**, et préparé par **Agapi+Alt architectes**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2006, soit **refusé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2006-199

**AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS –
PROJET DE PLAN D’IMPLANTATION ET D’INTÉGRATION
ARCHITECTURALE (PIIA) – 9 CHEMIN BARONSCOURT**

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale, reçu le 27 avril 2006 montrant **les modifications à la façade avant de la maison unifamiliale isolée située au 9 chemin Baronscourt** et préparé par S. Nuckle, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2006, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2006-200

**AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS –
PROJET DE PLAN D’IMPLANTATION ET D’INTÉGRATION
ARCHITECTURALE (PIIA) – 91 CHEMIN FINCHLEY**

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale, reçu le 26 mai 2006 montrant **des plans et élévations de l'addition d'un 2^e étage à l'arrière de la maison unifamiliale isolée** située au **91 chemin Finchley** et préparé par **Nathan Schertzer, architecte**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2006, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2006-201

**AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS –
PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE (PIIA) – 56 CHEMIN CLEVE**

Il est proposé par le conseiller Abraham Gonshor, appuyé par le conseiller Clifford Borden et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale, reçu le 4 mai 2006 **montrant des plans et élévations d'un toit au-dessus de la terrasse existante de la maison unifamiliale isolée** située au **56 chemin Cleve** et préparé par **Atelier Formes et Fonctions**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2006, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2006-202

**AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS –
PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE (PIIA) – 2 CHEMIN ALBION**

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale, reçu le 16 mai 2006 **montrant les modifications à la façade avant pour la maison unifamiliale isolée située au 2 chemin Albion** et préparé par **Agapi+Alt architectes**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2006, soit **refusé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2006-203

**AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSPECTION DES BÂTIMENTS –
PROJET DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE (PIIA) – 88 CHEMIN THURLOW**

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale, reçu le 26 mai 2006 **montrant des plans et élévations pour un agrandissement sur le côté de la maison unifamiliale jumelée** située au **88 chemin Thurlow** et préparé par **Bertrand Thibodeau architecte**, pour la réunion du Comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2006, soit **approuvé** conformément aux dispositions du chapitre 12 du Règlement de zonage n° 727 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2006-204

**DÉSIGNATION DU CONSEILLER MICHAEL GOLDWAX SUR LE
COMITÉ DE DÉMOLITION**

Il est proposé par le conseiller David Sternthal, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le conseiller Michael Goldwax soit nommé membre du Comité de démolition de la Ville de Hampstead.

Adoptée

2006-205

**APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL
POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport de la directrice des Services communautaires daté du 3 juillet 2006 relativement à l'approbation de la liste d'employés à temps partiel;

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le conseil municipal approuve la liste des noms des employés à temps partiels avec les taux horaire pour le département des Services communautaires, telle que préparée par la Directrice des Services communautaires.

Adoptée

2006-206

**AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION DE DÉLÉGATION
DE POUVOIRS ENTRE LA VILLE DE HAMPSTEAD ET LE COMITÉ
DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA
VILLE DE HAMPSTEAD**

CONSIDÉRANT QUE la Comité de retraite de Régime de retraite des employés de la Ville de Hampstead souhaite déléguer au délégué la totalité des pouvoirs et des fonctions qui lui ont été conférés à l'égard de l'administration du régime, de la gestion de la caisse de retraite (telle qu'elle est définie dans le règlement du régime) et de la garde de ses valeurs.

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le conseil autorise le directeur général, monsieur Richard Sun, à signer pour et au nom de la Ville de Hampstead, la *Convention de délégation de pouvoirs* entre le Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Hampstead et la Ville de Hampstead.

Adoptée

2006-207

**NOMINATION D'UN CONSEILLER DE LA VILLE AU COMITÉ DE
RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS**

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE les membres du conseil nomment le conseiller Michael Goldwax pour remplacer le conseiller Clifford Borden au Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Hampstead.

Adoptée

2006-208

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JUIN 2006

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de juin 2006 est soumise au Conseil.

Après délibérations, il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1^{er} juin au 30 juin 2006 est par la présente approuvée.

Adoptée

2006-209

APPROBATION – PAIEMENT À LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL – DEUXIÈME VERSEMENT DE LA QUOTE-PART 2006 AJUSTÉE POUR LA VILLE DE HAMPSTEAD

CONSIDÉRANT QUE, par sa résolution no 2006-83 du 20 mars 2006, le conseil municipal a approuvé le paiement de la quote-part 2006 de la Ville de Hampstead à la Communauté métropolitaine de Montréal au montant de 243 631,49 \$;

CONSIDÉRANT QUE le 1^{ère} facture au montant de 243 631,49 \$ était une estimation et que la quote-part révisée au 9 juin 2006 est passée à 277 820,92 \$; et

CONSIDÉRANT QUE la Ville a déjà payé un 1^{er} versement au montant de 121 815,75 \$, le 24 mars 2006 qui était dû le 15 mars 2006 ;

Il est proposé par le conseiller Abraham Gonshor, appuyé par le conseiller Clifford Borden et **RÉSOLU UNANIMEMENT** :

- QUE le conseil municipal approuve le paiement du 2^{ième} versement de la quote-part provisoire 2006 au montant de 156 005,17 \$ plus des intérêts de 255,33 \$ pour le 1^{er} versement payé en retard.

Adoptée

2006-210

APPROBATION – PAIEMENT DE LA PART DE LA VILLE DE HAMPSTEAD POUR LES DÉPENSES DU RÉFÉRENDUM TENU EN JUIN 2004

CONSIDÉRANT la lettre du Ministère des Affaires municipales et des Régions datée du 8 février 2006 réclamant à la Ville de Hampstead un montant de 64 570,55 \$ pour des dépenses engagées par le DGEQ pour l'organisation et la tenue d'un scrutin référendaire en juin 2004; et

CONSIDÉRANT QUE, le paiement est dû le 1^{er} juillet 2006;

Il est proposé par le conseiller Clifford Borden, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE le conseil municipal autorise le paiement de 64 570,55 \$ pour des dépenses occasionnées pour le compte de la Ville de Hampstead lors de la tenue du scrutin référendaire du 20 juin 2004; et
- QUE le certificat du trésorier n° 06-029, daté du 27 juin 2006, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2006-211

REJET DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE D'UNE AUTOMOBILE SEDAN QUATRE PORTES 2006

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour la fourniture d'une BMW 330xi;

Il est proposé par le conseiller David Sternthal, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, tel que recommandé par le directeur général, suite à l'ouverture des soumissions reçues, toutes les soumissions pour la fourniture d'une BMW 330 xi année 2006 soient rejetées.

Adoptée

2006-212

OCTROI DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DE TROTTOIRS, ENTRÉES CHARRETIÈRES ET BORDURES

Il est proposé par la conseillère Bonnie Feigenbaum, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, suite à l'ouverture des soumissions reçues, le contrat pour la construction d'entrées charretières soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants :

Les Entreprises Canbec Construction Inc.

Construction d'entrées charretière		
Trottoirs et bordures	Approximativement	60 205,00 \$
(selon spécifications)		
T.P.S. 6%		3 612,30 \$
T.V.Q. 7,5 %		4 786,30 \$
TOTAL:	Approximativement	68 603,60 \$

- QUE le certificat du trésorier n° 06-026, daté du 27 juin 2006, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2006-213

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UNE TONDEUSE JOHN DEERE

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par la conseillère Bonnie Feigenbaum et RÉSOLU UNANIMEMENT :

- QUE, tel que recommandé par le Chef de division des achats, suite à l'ouverture des soumissions reçues, le contrat pour la fourniture d'une tondeuse John Deere soit octroyé au fournisseur ci-après et pour les coûts suivants :

Lavaltrac Equipements Inc.

Fourniture d'une tondeuse (selon spécifications)	37 995,00 \$
Taxe environnementale sur pneus	27,00
T.P.S. 6 %	2 281,32
T.V.Q. 7,5 %	3 022,75
TOTAL	43 326,07 \$

- QUE le certificat du trésorier n° 06-030, daté du 28 juin 2006, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTION

M. Derek Stern – 17 Lyncroft

- Pour qui l'achat de l'automobile BMW aurait-il été sensé être fait?
- Demande des renseignements supplémentaires sur l'octroi du contrat de construction des trottoirs, bordures et entrées charretières et sur l'achat de la tondeuse à gazon.

Mme Claudia Litvak – 289 Dufferin

- Demande une mise à jour du plan de travail pour la réparation des rues et nids de poule.

2006-214

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Clifford Borden et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

Dr William Steinberg, maire

M^c Chantal Bergeron, greffière